



Paris, le 9 décembre 2025

Communiqué de presse

Alcool sur les réseaux sociaux : des influenceurs qui se jouent de la loi

Ce 9 décembre 2025, un an après la publication d'un rapport alertant sur la promotion massive de l'alcool sur les réseaux sociaux, Addictions France dresse un nouvel état des lieux alarmant : malheureusement **rien ne semble avoir changé**. L'association regrette l'inertie politique qui laisse le champ libre aux influenceurs et aux marques au détriment de la santé des jeunes, incités sans cesse à consommer de l'alcool.

Plus de 5000 contenus pro-alcool identifiés sur les réseaux sociaux depuis 1 an

Alors qu'Emmanuel Macron a récemment promis de « faire la guerre au Far West des réseaux sociaux », Addictions France agit avec des moyens limités face à un phénomène hors de contrôle sur ces plateformes : la promotion de l'alcool. Si plusieurs parlementaires se sont mobilisés autour des conclusions du rapport d'Addictions France fin 2024, la loi n'a toujours pas évolué pour réguler efficacement ces pratiques.

Pendant ce temps, sur les réseaux sociaux, la publicité illégale pour l'alcool prospère : **en un an, 116 nouveaux influenceurs ont été contactés par Addictions France, portant à 16 730 le nombre de publications problématiques observées sur Instagram et TikTok depuis juin 2021. Ce sont au total 957 marques qui ont ainsi été repérées, dont Heineken, Ricard, Laurent Perrier, St-Germain et Aperol parmi les plus actives.**

Addictions France obtient le statut de signaleur de confiance : et après ?

Bien qu'ayant obtenu en avril 2025 le statut de **signaleur de confiance** auprès de l'ARCOM, qui garantit un traitement prioritaire des signalements par les plateformes, **Addictions France constate une réactivité insuffisante face aux demandes de retrait de contenus problématiques**. Ce statut devrait pourtant favoriser une meilleure application de la loi Evin et renforcer la protection de la santé des jeunes...

Les influenceurs face à leurs responsabilités

Lorsqu'elle intente des actions en justice, Addictions France cible principalement les marques d'alcool qui contournent régulièrement les règles en matière de publicité pour de l'alcool. Aujourd'hui, pour limiter leurs risques, les marques ont de plus en plus recours à des influenceurs pour promouvoir leurs produits auprès des plus jeunes. En effet, les influenceurs restent responsables des contenus qu'ils publient. Or tous ne semblent pas réceptifs aux démarches de l'association qui, en première intention et dans une optique de sensibilisation, leur demande de retirer des contenus manifestement illicites.

Profitant d'un cadre législatif permissif et flou, **42 % des 442 influenceurs contactés par Addictions France persistent à promouvoir de l'alcool, y compris 92 détenteurs du certificat d'« influence responsable » délivré par l'ARPP**. Pire, certaines vont jusqu'à solliciter leurs communautés pour s'opposer aux actions de l'association, affichant un mépris total des enjeux de santé publique.

« Ce nouveau bilan est consternant. Le flou législatif persiste, encourage les infractions et renforce, chaque jour, le sentiment d'impunité des influenceurs qui en viennent à dénigrer nos missions d'utilité publique, et ce malgré notre statut de signaleur de confiance. »
Myriam SAVY, Directrice de la communication et du Plaidoyer à Addictions France

Partenaires de choix des marques d'alcool, plusieurs influenceurs répètent l'infraction, souvent via des stories éphémères difficiles à réguler. En novembre 2024, l'association a ainsi engagé une **action judiciaire contre trois influenceurs réitérants**: Renan Pacheco (@iamrenanpacheco), Perou Grace (@iamgrace), Stéfan Tisseyre (@stefan_Tisseyre).

« *Avec cette action qui, pour la première fois, concerne des contenus éphémères, nous espérons mettre un coup d'arrêt à ce type de contournement. Aujourd'hui 73% des contenus que nous analysons sont des stories.* »

Franck Lecas, Responsable juridique à Addictions France

Heureusement, certains influenceurs se montrent plus réceptifs aux messages d'Addictions France et suppriment spontanément les contenus problématiques. C'est notamment le cas du célèbre duo de Youtubers McFly et Carlito, qui a cessé ses vidéos de dégustation d'alcool après un rappel de la loi.

Addictions France appelle à passer des discours aux actes

Sans action concrète de la part du gouvernement, les marques, avec l'appui des influenceurs, continueront d'avoir le champ libre pour attirer les jeunes vers l'alcool, avec un risque accru de développer une dépendance à l'âge adulte.

La semaine dernière, lors des débats sur le PLFSS, la ministre de la Santé, Stéphanie Rist a annoncé un plan de prévention des risques liés à la consommation d'alcool visant à mieux « *protéger les mineurs avec un respect strict de l'interdiction de vente et la limitation de l'exposition à la publicité* ». **Cette annonce ne doit pas rester lettre morte : il est urgent d'interdire toute forme de publicité pour l'alcool sur les réseaux sociaux et d'instaurer des sanctions réellement dissuasives.**

À propos d'Addictions France :

Reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire, **Association Addictions France** est un acteur majeur et historique de la santé publique fondé en 1872 par Louis Pasteur et Claude Bernard. Composée de professionnels du médico-psycho-social, de la prévention et du plaidoyer, l'association agit au plus près des populations et intervient sur toutes les addictions (tabac, alcool, cannabis, médicaments psychotropes, pratiques de jeux excessives, drogues illicites et autres addictions sans substance). En plus d'informer, de sensibiliser et de faire de la prévention pour tous les publics, elle gère plus d'une centaine de centres en addictologie en France métropolitaine et en Outre-mer et accompagne chaque année plus de 90 000 personnes en difficulté avec des addictions. Addictions France porte finalement un projet de société dans lequel la problématique des addictions n'est ni un tabou, ni une fatalité : ensemble, changeons le regard sur les addictions !

Contacts presse :



Lisa Dubreuil - lisa.d@oxygen-rp.com - 06 65 95 96 25
Tatiana Graffeuil - tgraffeuil@oxygen-rp.com - 06 71 01 72 58

Reconnue d'utilité publique
Fondée en 1872 par Louis Pasteur & Claude Bernard
www.addictions-france.org • contact@addictions-france.org
ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre 75002 PARIS • Tel : 01 42 33 51 04

Suivez-nous sur :
Twitter: @AddictionsFr
Facebook: Association Addictions France
LinkedIn: Association Addictions France